



Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Gonneville-sur-Honfleur

N° 2020-19 VOI *modifié*

**ARRETE SUR LA CIRCULATION
RABOTAGE ET ENROBES CHEMIN DES MONTS – CHEMIN DU HAUT RAVIN**

Du mardi 23/06/20 au vendredi 26/06/2020

et du lundi 14 septembre au vendredi 18/09/20

Le maire de la commune de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise SDTP via la CCPHB (Communauté de commune du Pays de Honfleur Beuzeville), afin d'effectuer des travaux de rabotage et enrobés **Chemin des Monts et dans le carrefour avec le chemin du Haut Ravin - Du mardi 23/06/20 au vendredi 26/06/2020**

ARRETE

ARTICLE 1

L'entreprise SDTP est autorisée à effectuer des travaux **Chemin des Monts et dans le carrefour avec le chemin du Haut Ravin - Du mardi 23/06/20 au vendredi 26/06/2020** : Terrassement pour installation de la tête de sécurité ; Nivellement & cylindrage de l'impasse du haut ravin ; Rabotage (fermeture de chaussée) ; Enrobé (fermeture de chaussée et inaccessibilité totale sauf urgence aux propriétés),
du 14/09 au 18/09/20

ARTICLE 2

Fermeture du chemin des Monts et déviation par le haut ravin ; Fermeture du carrefour du haut ravin et déviation par le chemin des Monts ; Les fermetures seront ponctuelles et alternées avec réouverture en fin de journée ; sauf pendant les travaux d'enrobé,

ARTICLE 3

Interdiction de circuler et stationner ; Les deux sens de circulation seront concernés notamment pendant les travaux d'enrobé : **3h d'inaccessibilité totale, sauf urgence, aux propriétés,**

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera affiché de part et d'autre des chemins par l'entreprise SDTP ; Les riverains seront informés par la CCPHB dès le constat du début effectif des opérations,

ARTICLE 5

Les panneaux de signalisation correspondants seront mis en place par l'entreprise SDTP,

ARTICLE 6

Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise SDTP via la CCPHB, Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,

Le 19/06/2020

Le Maire, **Christian MINOT**

